PONS et PAUMIER - BELEZA / BELEZA66 pour piller HOPPS GROUP

https://pour.press/endetter-le-groupe-exsangue-que-lon-dirige-puis-se-mettre-45-millions-dans-les-poches-tout-en-se-goinfrant-dhonoraires-annuels-demesures/

Endetter le Groupe exsangue que l'on dirige, puis se mettre 45 millions dans les poches, tout en se goinfrant d'honoraires annuels démesurés.

Publié le 2 février 2026par  Christian Savestre

Extraits pertinents :

8-La bête se meurt, mais le trio PPS se paie sur elle à coups d'augmentations successives.

On notera une augmentation de 90% des honoraires totaux !

Les commentaires annexés aux bilans consolidés nous parlent en termes abscons « d'achats (hors tva) aux parties liées », c'est-à-dire, pour être clair, des honoraires facturés par SATINE, ATHEVA et AUBRAC à HOPPS Group au titre de leurs fonction de direction, ainsi que des frais facturés par une plus mystérieuse entité dénommée BELEZA.

On notera que les honoraires totaux qui s'élevaient en 2018 à 1.026.000 euros sont passés en 2022 à 1.945.000 euros, soit une augmentation de 90% !

Les salariés apprécieront. Plus la situation du Groupe se détériore, plus ils se gavent.
On notera également que ATHEVA qui a pris du retard sur Satine à fin 2020 le rattrape sur 2021 pour terminer à égalité en cumul à fin 2022 à 3.000 euros près.

Jusqu'à près de 2 millions d'honoraires annuels pour gérer un Groupe dont il faut tout de même rappeler qu'il n'a pas la dimension d'une multinationale.

Jusqu'à près de 2 millions d'honoraires annuels pour gérer un Groupe dont il faut tout de même rappeler qu'il n'a pas la dimension d'une multinationale. On rappelle en effet que de 2017 à 2022, le chiffre d'affaires annuel moyen s'élève à 429,6 millions et qu'il n'est que de 375,7 millions en 2021 et de 359,3 millions en 2022, années pour lesquelles le trio PPS bat tous les records de facturation d'honoraires.

Quant à BELEZA, les commentaires sont elliptiques : il s'agit de loyers et charges locatives nous disent les dirigeants, information fournie pour les comptes consolidés au 31 décembre 2019 et aux années suivantes. Pour ceux de 2018, pas un mot d'explication sur la nature de ces frais facturés par BELEZA. Il n'est pas précisé de quels biens loués il s'agit. Les comptes de cette société ne sont pas publiés, bénéficiant de la confidentialité. En outre cette société n'a été créée que le 09 janvier 2019 tout en ayant facturé 520.000 euros sur l'année 2018! Ces loyers et charges locatives étant facturés à la holding HOPPS Group, on se dit qu'il pourrait s'agir de l'immeuble du siège d'Aix en Provence. Cette question, explosive, fera l'objet du 3ème épisode « Capter à son profit personnel le bien immobilier du Groupe que l'on dirige, acquis pour un euro symbolique, s'enrichir de 9 millions, puis lancer un nouveau projet immobilier » .

Alors que les salariés sont payés avec retard, que les cotisations sociales font l'objet de moratoires successifs, tout comme la TVA, les comptes consolidés nous permettent de vérifier que ces honoraires, loyers et charges locatives sont eux payés rubis sur l'ongle : 11,7 millions de 2018 à 2022. Pire même, à fin 2022, c'est BELEZA qui doit de l'argent à HOPPS Group : 74.000 euros.